

Séance du 19 Mai 1951

Présidence de M. MOURICHON, Président

*Membres présents* : 42.

*Excusés* : Mme Chaussis, M. l'Archiprêtre Delvigne, M. Hémary, M. et Mme Ladan-Bockairy, M. Maurice Lesguillon, Mlle Peyret, Mme Vacherand, M. Vergnet-Ruiz.

*Admissions* : M. et Mme Giojuzza.

*Présentation* : La Bibliothèque de la Ville de Beauvais, par MM. Mourichon et Hémary.

*Dons* : Mme Chaussis fait don à la Société d'une affiche du Bouquet Provincial du Plessis-Brion, de 1867.

M. Lanoux, contremaître chez M. Demouy, entrepreneur à Compiègne, nous fait parvenir deux monnaies romaines, grand bronze, qu'il a découvertes dans sa propriété sise en bordure de l'Allée des Bordures à Royallieu. Il s'agit d'une monnaie de Faustine, mère de l'Empereur Antonin (105-141) et d'une monnaie de Septime Sévère (193-211).

La Compagnie d'Arc du Centre de Belleville a fait don à la Société de la brochure 1847-1947, éditée par elle pour commémorer son centenaire. Une page illustrée concerne Pierrefonds.

*Bouquet Provincial du 6 Mai* : Le Président rappelle la grande réussite du Bouquet Provincial, auquel assistaient 400 jeunes filles en blanc et auquel participaient 216 compagnies présentes et représentées. Le Bouquet de 1905 qui était un record en compta 240.

*Communications* : M. JANIS, Ingénieur en Chef de la Manufacture d'Allumettes de Saintines, fait une causerie sur l'histoire de la fabrication de l'allumette; c'est une préparation à la visite que notre Société doit faire prochainement à la Manufacture Nationale de Saintines. Notre Collègue explique l'ancienneté du problème de la transmission du feu, l'invention par un Français, en 1831, des allumettes phosphoriques. Il aborde ensuite le côté fiscal qui aboutit en 1871 à un monopole d'Etat. Ce monopole fut d'abord concédé en 1875, puis remplacé en 1890 par une fabrication d'Etat. C'est à cette époque que la Manufacture de Saintines fut transformée pour atteindre les perfectionnements actuels. En 1935 le Monopole fut rattaché à la Caisse Autonome d'Amortissement, à laquelle il donne chaque année deux milliards de bénéfices.

— M. Louis CAROLUS BARRÉ expose ce qu'était pour la Ville de Compiègne le « Grand Juré ». C'était le cartulaire de la ville, auquel le nom fut donné par M. de Gaya, Major de Compiègne. En fait c'était le recueil des chartes de la commune et de la ville de 1153 à 1523. Le « Grand Juré » a disparu, mais on sait ce qu'il contenait grâce à un abbé qui en a copié les tables et en fit l'analyse en 1778. Ces tables donnent suffisamment d'indications pour retrouver les documents qui subsistent encore soit dans les cartulaires de Saint-Corneille, soit dans les copies faites par Dom Grenier et Dom Gilleson.